

Le 21 décembre 2015

Stella Leney
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5009

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre lettre du 30 novembre 2015, reçue à nos bureaux le même jour, dans laquelle vous nous demandez si les compteurs de nouvelle génération ont tous été fabriqués par Landis + Gyr et/ou par d'autres manufacturiers avec la technologie Landis + Gyr.

En réponse à votre demande, nous vous confirmons que les deux fournisseurs des compteurs de nouvelle génération sont Landis + Gyr et Elster, en utilisant la technologie de Landis + Gyr.

Vous trouverez ces informations sur le site Web de la Régie de l'énergie dans le cadre des demandes « *Projet lecture à distance – phase 1 – p.27* » et « *Projet lecture à distance – phases 2 et 3 – p.22* » aux adresses suivantes :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/34/DocPrj/R-3770-2011-B-0006-DEMANDE-PIECE-2011_07_11.pdf

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/231/DocPrj/R-3863-2013-B-0004-Demande-Piece-2013_10_28.pdf

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.